



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE GAILLAC**

**L'AN DEUX MILLE ONZE
31 MARS A 18 HEURES**

011/016

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

Présents : Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Martine PALMIERO, Josette BLANC, Paulette VERGNES, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER Yvette PAZ, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Germinal GRINO.

Excusés : Michèle RIEUX, Danielle CONDO, Marie-Françoise JOURNES, Joseph POMAR a donné pouvoir à Danièle BORDAIS, Bernard DOAT a donné pouvoir à Jean-Marie BIRBES, Mohamed EDDAH.

subvention - épicerie sociale -

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, rappelle à l'Assemblée l'ouverture d'une Epicerie Sociale en date du 3 février 2009.

Afin d'aider à l'organisation d'une action de prévention des accidents domestique, Madame BORDAIS propose de verser à l'Association « Lou Mercat », gestionnaire de l'Epicerie Sociale, une subvention d'un montant de **400 Euros**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le versement de ladite subvention sur l'exercice financier 2011 inscrite au budget compte 6574 du C.C.A.S.

DONNE POUVOIR à Madame la Présidente et Vice-Présidente de faire appliquer la présente délibération.

La Présidente,
Michèle RIEUX.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME ET EXECUTOIRE.

Transmis en Préfecture.

Le 5 Avril 2011.